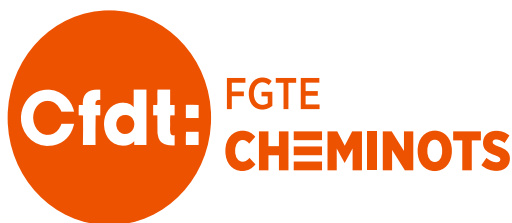


INTÉRESSEMENT SNCF OPTIM SERVICES



CFDT PRÉSENT
UNSA PRÉSENT
CFE CGC ABSENT

LA CFDT SIGNE L'AVENANT N°2
ET PRÉSERVE UN MONTANT JUSQU'À 1200€

Deux des trois organisations syndicales signataires de l'accord d'intéressement Optim'services en 2024 se sont retrouvés le 08 juin dernier en table ronde. L'objet était la révision des objectifs et des critères 2026 en vue de l'intéressement qui sera versé en 2027. SEULE la CFDT Cheminots a amené des contre-propositions à la Direction sur l'évolution des critères et s'est sentie bien seule lors de cette table ronde pour défendre les intérêts des agents d'Optim'services et à ne pas se satisfaire d'emblée de ses propositions...

	DIRECTION 2025	OBTENU 2025	MONTANT 2025	DIRECTION 2026	TAUX %	NON-ATTEINT 2026	PARTIEL 2026	ATTEINT 2026	SURPERF 2026
Charge annuelles d'exploitation	332.8M€	327,1M€	420€ surperformance	335,1/331,8	35%	> 345,2 = 0	345,20 >= Résultat > 338,5 (*)	338,5 >= Résultat > 331,8 (*)	331,8 >= Résultat (*)
Résultat opérationnel restitué aux clients	6	16,5M€	240€ surperformance	3	20%	<1M€ =0€	1M€ <= Résultat <3M€ = 100€	3M€ <= Résultat <6M€ = 180€	Résultat >= 6M€ = 240€
Taux de satisfaction client	79%	79,5%	180€ surperformance	79,5%	15%	<77,5% =0€	77,5%<= Résultat <=78,5% = 75€	78,5% < Résultat <= 79,5% = 135€	Résultat > 79,5% = 180€
Net Promoter Score (**)	15	19	180€ surperformance	19	15%	<=4 = 0€	4 < Résultat <= 14 = 75€	14 < Résultat <= 19 = 135€	19 < Résultat = 180€
Participation sensibilisation sécu en e-learning	90%	80,8%	0€ non atteint	60%	5%	< 55% =0€	55%<= Résultat < 58%	58%<= Résultat <= 45€	Résultat > 60% = 60€
Réussite	80%	80%		100%		100%	100%	100%	100%
Emprunte carbone	9GO / -7GO	6,74Go	120€ surperformance	8GO/-6GO	10%	> 8GO = 0€	7Go < Résultat <= 8Go = 50€	6Go <= Résultat <=7Go = 90€	Résultat <6Go = 120€
Total	2025	2025	1 140 €	2026	100%	0	500 €	900 €	1 200 €

(*) le premier objectif tient désormais compte de l'évolution du chiffre d'affaires réalisé à la hausse ou à la baisse par rapport au chiffre d'affaires budgété

(**) Le NPS est calculé en soustrayant le pourcentage de détracteurs (notes de 0 à 6) de celui des promoteurs (notes de 9 et 10).

AVIS DE LA CFDT CHEMINOTS :

**LE MONTANT DE L'INTÉRESSEMENT AFFICHE COMME L'ANNÉE DERNIÈRE EN SURPERFORMANCE UN MONTANT À 1200 € MAXI, LA CFDT N'A PAS ÉTÉ SUIVIE DANS SES REVENDICATIONS.
LA RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION ET L'ENGAGEMENT DES CHEMINOTS EST UNE PRIORITÉ CFDT.**

Pour rappel, les négociations et les revendications de la CFDT Cheminots ont permis, au fil des exercices une évolution de montants 2025 : 850 € / 2026 : 1140 €. Cet avenant pérennise les montants atteignables. La CFDT Cheminots a donc choisi, en responsabilité et après consultation de ses structures, de signer l'avenant n°2.

